

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/08/2026 - 26441 - 2015 B 02914 - 810 743 898 - 4 ALEC ELEC

Désignation de l'entrepriseSARL 4 ALEC ELEC

Adresse de l'entreprise87 Ter rue LAENNEC 93110 ROSNY SOUS BOIS

Numéro SIRET*81074389800019

Durée de l'exercice en nombre de mois*12

Durée de l'exercice précédent*12

				Exercice N clos le	
				31/12/2025	
ACTIF				Brut	Amortissements-Provisions
				1	2
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012
		Autres*	014		016
	Immobilisations corporelles*		028	82 863	030 27 820
	Immobilisations financières* (1)		040		042
	Total I (5)		044	82 863	048 27 820
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	2 028	052 2 028
		Marchandises *	060		062
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	29 528	070 29 528
		Autres* (3)	072	63 447	074 63 447
	Charges constatées d'avance *		092	400	094 400
	Valeurs mobilières de placement		080	200	082 200
	Disponibilités		084	19 596	086 19 596
	Total II		096	115 199	098 115 199
	Total général (I + II)		110	198 063	112 27 820 170 242

PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	4 500	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	450	
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		
	Report à nouveau		134	113 956	
	Résultat de l'exercice		136	29 575	
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	148 481	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
	Emprunts et dettes assimilées		156	9 652	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	3 468	172 11 957
	Comptes courants d'associés		173	150	
	Autres dettes		175		
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III		176	21 760	
	Total général (I + II + III)		180	170 242	

RENVOLS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	38 092
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	12 500

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL 4 ALEC ELECNéant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2025**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services*	217		218	228 702	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	12 500	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	241 202	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	64 107	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	(52)	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	56 198	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 910	244	3 702	
	Rémunérations du personnel*				250	58 741	
	Cotisations sociales (cf. renvoi 380)	(dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	11 962	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al.3 du CGI))	255		254	9 090	
	Dotations aux dépréciations				256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	208	
Total des charges d'exploitation (II)					264	203 958	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	37 244	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	7	
	Produits exceptionnels	(IV)			290		
	Charges financières	(V)			294	2 420	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	5 256	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	29 575	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	29 575	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	5 464		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342	
	ZRD (44. terdecies)	127	JEI (44. sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	ZRR (44. quinquies)	138			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	(FRR) France Ruralités Revitalisation (44 quinquies A)	181			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	35 039	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	35 039	372

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 ALEC ELEC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982		Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984		Déficits reportables	860	
Total des déficits restant à reporter	870				

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	20 662
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	18 703
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

(1)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 ALEC ELEC

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	3
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	228 702
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	12 500
TOTAL 1	106	241 202

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	52
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	52

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	72 610
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	42 895
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	208
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	115 713

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	125 540
-----------------------------	------------------------------------	------------	----------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	125 540
---	-----	---------

Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

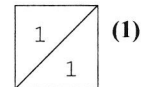
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	241 202																				
Effectifs au sens de la CVAE	023	3																				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026																					
Période de référence	024	0	1	/	0	1	/	2	0	2	5	160	3	1	/	1	2	/	2	0	2	5
Date de cessation	186			/			/								/							

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 8 1 0 7 4 3 8 9 8 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 ALEC ELEC

ADRESSE (voie) 87 Ter rue LAENNEC

CODE POSTAL 93110

VILLE ROSNY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille ALEC Prénom(s) FLORIN VASILE
Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 04021990 N° Département 99 Commune Pays
Adresse : N° 61 Voie rue LENINE
Code Postal 94200 Commune IVRY SUR SEINE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille RISCO Prénom(s) GHEORGHE
Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 23041995 N° Département 99 Commune Pays
Adresse : N° 26 Voie rue REMONDET LACROIX
Code Postal 93360 Commune NEUILLY PLAISANCE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 8 1 0 7 4 3 8 9 8 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 ALEC ELEC

ADRESSE (voie) 87 Ter rue LAENNEC

CODE POSTAL 93110 VILLE ROSNY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

Numéro SIRET : 810 743 898 000 197

Le Gérant constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que par conséquent, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

*L'Inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-cinq, *Le rapport spécial visé à l'article L.233-19 du Code de commerce,

*Le texte des résolutions à soumettre à l'approbation des associés.

Le Gérant déclare que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

*Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le trente et un Décembre deux mil vingt-cinq, *Affectation des résultats de l'exercice social clos le trente et un

*Vote distribution de dividendes répartie en fonction des parts-sociales détenues par les associés ;

*Quitus à la gérance,

*Approbation des conventions visées par l'article L.223-19 du Code du commerce,

*Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport général de la gérance. Ces lectures terminées, la discussion est ouverte.

Diverses observations sont échangées entre les membres de l'assemblée. Puis, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve ledit rapport, ainsi que les comptes et le bilan de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-cinq tel que tout est présenté par la gérance, et qui fait apparaître un résultat **bénéficiaire comptable de : 29 575€uros.**

L'Assemblée générale accorde à la gérance quitus pur et simple, entier et définitif pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code générale des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale des associés, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat **bénéficiaire comptable** de l'exercice de **29 575 €uros** de la manière suivante :

REPORT A NOUVEAU : 29 575€uros

L'assemblée générale des associés, sur proposition de la gérance, décide de distribuer **58 310 € à titre de dividendes bruts aux associés**, soit une somme de **583,10 € brut** pour chacune des **100 parts sociales**, prélevés sur le compte **report à nouveau**.

Après paiement du prélèvement libératoire de 31,40% correspondant au paiement des prélèvements sociaux à hauteur de 18,60% et au paiement du prélèvement unique à hauteur de 12,80%, il sera attribué aux associés un dividende net de **40 000 €**, soit une somme de **400 € net** pour chacune des **100 parts sociales**.

L'assemblée Générale reconnaît en outre qu'au titre des trois précédents exercices sociaux, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Dividendes (€ brut)	Autres revenus distribués
31.12.2024	43 000	-
31.12.2023	-	-
31.12.2022	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code générale de commerce, déclare approuver les termes.

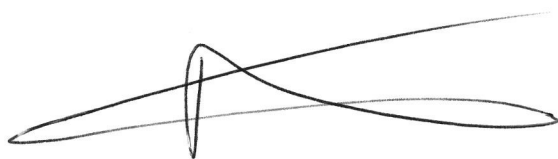
*Conformément aux prescriptions légales, nous vous déclarons que le gérant a perçu **une rémunération** de la somme de **29 629 Euros brut** pour l'exercice de sa fonction en 2025.*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le procès verbal qui a été signé de tous les associés.

Monsieur ALEC Florin Vasile

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop that crosses itself.

Monsieur RISCO Gheorghe

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes.

SARL 4 ALEC ELEC
Société à responsabilité limitée
Au Capital de : 4 500 Euros
SIEGE SOCIAL : 87 Ter Rue Laennec
93110 ROSNY SOUS BOIS

Numéro SIRET : 810 743 898 000197

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels **2025** (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître :

Un bénéfice de 29 575€uros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 575€uros
Au titre de report à nouveau	29 575€uros
Distribution de dividendes	58 310 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui sont de :

Amendes :	208 Euros
TVS :	0 Euros

Monsieur ALEC Florin Vasile
Le Gérant

